

4 Économie

Premier forum national sur la sous-traitance pétrolière Quel l'avenir pour les PME/PMI gabonaises ?

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LE premier forum national sur la sous-traitance pétrolière s'ouvre, aujourd'hui, au stade de l'Amitié d'Angondjé. Organisé par le ministère du Pétrole et des Hydrocarbures, ces assises visent à identifier les stratégies et les moyens qui favoriseraient l'insertion des PME gabonaises dans le processus de la chaîne de valeurs en amont et en aval de l'industrie pétrolière. En effet, l'industrie pétrolière gabonaise est marquée par la présence des leaders mondiaux qui opèrent dans toute la chaîne de valeurs. Face à cette

concentration d'acteurs internationaux, le gouvernement a pris l'option d'analyser et de déterminer le rôle et la place occupée par les PME/PMI gabonaises.

« Le principal objectif de ce forum est la présentation de la cartographie de la sous-traitance pétrolière qui a été établie au 3e trimestre de l'année 2013 et menée sous la supervision du ministère du Pétrole et des Hydrocarbures. Cette étude a permis de recenser tous les services sous-traités par les compagnies pétrolières. Ces services ont pu être catégorisés en fonction de la complexité de la tâche et des volumes financiers requis pour les mener à terme. Le but recherché est de pouvoir expliquer aux



Photo : Archives l'union

Faute de formation adéquate, les PME gabonaises sont souvent mises à l'écart.

PME et PMI gabonaise ou à toutes personnes souhaitant s'installer à son compte et mener une activité, qu'il y a des opportunités de business dans le sous-traitance pétrolière. Il s'agira également de faire comprendre à

ces sociétés pétrolières qu'elles doivent, de plus en plus, utiliser les sociétés gabonaises pour leurs activités », a indiqué le ministre du Pétrole, Etienne Dieudonné Ngoubou. Au cours de ce forum, les

participants devront donc catégoriser les activités de sous-traitance du secteur pétrolier national, déterminer la part actuelle des PME gabonaises dans cette activité para pétrolière, et procéder à une réflexion pouvant permettre de combler les écarts entre la demande et les exigences des majors pétrolières et les capacités réelles des entreprises locales. Mais, il s'agira aussi, de définir les mécanismes pour une meilleure insertion des PME gabonaises dans la sous-traitance pétrolière et, in fine, élaborer la charte de la sous-traitance pétrolière. Les résultats attendus sont, entre autres, la mise en place des axes stratégiques pour une plus grande insertion des

PME/PMI gabonaises, une catégorisation des activités dans ce secteur et des outils financiers adaptés pour un meilleur appui des P M E / P M I . « Un programme de formation va être suivi avec une possibilité de compagnonnage au sein des entreprises pétrolières où, pour une période allant de 6 mois à deux ans, des ouvriers qualifiés, des techniciens supérieurs, des ingénieurs pourraient être utilisés pour des contrats à durée déterminée pour juger de leur niveau de compétence et d'expertise. Et s'ils répondent aux attentes des entreprises, ils pourraient être embauchés ensuite en contrat à durée déterminée », a annoncé par ailleurs le ministre.

Conventions internationales sur les normes du travail Le Gabon n'honore pas ses engagements

S.A.M.
Libreville/Gabon

LE secrétaire général de la Fédération libre des entreprises minières et assimilées (FLEEMA), Camille Mombo Mouelet, a indiqué, mardi dernier, que les recommandations et les résolutions contenues dans le rapport général conjoint Bureau international du travail (BIT) et FLEEMA de 2000 n'ont toujours pas été prises en compte, 14 ans après, par le gouvernement. " C'est le constat qui a été fait au sortir du sémi-

naire-atelier d'évaluation, organisé du 22 au 23 avril dernier, et auquel le ministère des Mines avait pris part. "

Selon l'organisation syndicale, la convention 176 sur la sécurité et la santé dans les mines n'a pas encore été ratifiée depuis 1996 et les textes spécifiques sont toujours absents. La situation est similaire dans l'agriculture. Aucune convention ratifiée et des textes spécifiques inexistant. " Les participants, lors du séminaire-atelier de sensibilisation, organisé du 25 au 26 avril dernier, ont recommandé au gouverne-



Photo : Wilfried MBINAH

Camille Mombo Mouelet, président de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG), au centre.

ment de ratifier les conventions de base 155, 161 et

184 Sécurité et santé dans l'agriculture et la conven-

tion 187 du cadre promotionnel ", a souligné Ca-

mille Mombo Mouelet. En marge de ces travaux, la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG), dont il est également président, a tenu son 14e Conseil fédéral, le 24 avril. Parmi les points à l'ordre du jour, figurait la situation des agents licenciés de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Le conseil fédéral a reçu mandat pour engager des actions diverses. " La CSGT attire l'attention des plus hautes autorités de la République pour qu'une solution définitive soit trouvée à cette question ", a conclu M. Mombo Mouelet.

Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf) Définir les rôles et missions des nouveaux responsables

Josiane MBANG NGUEMA
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la modernisation des structures et services de l'Etat, notamment en ce qui concerne le réseau informatique de l'administration gabonaise, l'agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf), vient d'organiser, durant deux jours, une journée d'intégration et un séminaire sur la performance à l'intention des directeurs centraux des systèmes



Photo : SNN

Les directeurs centraux des systèmes d'information au cours de la journée d'intégration.

d'informations (DCSI), nommés lors du conseil des ministres du 18 avril dernier. Pour l'équipe dirigeante de l'Aninf, dont le directeur général, Alex Bongo Ondimba, cet atelier avait toute son importance car, les objectifs visés consistaient à définir les rôles et missions d'un DCSI, fédérer l'ensemble des DCSI autour de la vision de la direction générale, fixer le cadre de travail et poser les fondements d'une action globale et cohérente des systèmes d'informations. Il s'est donc agi de présen-

ter aux DCSI affectés dans les différents ministères et autres structures étatiques les enjeux de la mise en œuvre de la stratégie intégrée du plan stratégique Gabon émergent (PSGE), dans son volet numérique. Lesquels enjeux s'articulent autour d'une meilleure et constante assistance aux utilisateurs afin de mieux répondre à leurs besoins, la mise en œuvre des solutions technologiques les mieux adaptées aux entités administratives, la cohérence dans le processus d'informatisation de chaque administration

avec les préconisations du schéma directeur national du système d'information (SDNSI). Les directeurs centraux des systèmes d'information ont exprimé leur satisfaction au terme de cette journée d'intégration qui leur a permis de comprendre la nécessité d'harmoniser leurs missions afin d'améliorer la qualité de l'offre des opérations et d'apporter des solutions adéquates au niveau des ministères. Le séminaire sur la performance et le processus de management a constitué l'essentiel des travaux d'hier.

CHANGES

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 30/04/2014

Union Gabonaise de Banque

Site Web : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,3826	1USD =	1 USD	491,576
CAD	1,5167	1CAD =	1 CAD	445,905
JPY	142,03	1JPY =	100 JPY	475,704
GBP	0,8222	1GBP =	1 GBP	823,243
CHF	1,22	1CHF =	100 CHF	55448,2
ZAR	14,6271	1ZAR =	100 ZAR	4484, 99
MAD	11,2386	1MAD =	1MAD	58,37

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC 40	30/04/2014	4460,53
DOW JONES	29/04/2014	16448,74
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
30-avril. 108,08		